



PROCES VERBAL
N° 71/CNCMP/2013
DU 04/12//2013

L'an deux mille treize et le mercredi 4 décembre à 13 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

Etaient présents:

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP

Etaient absents

- Ciré Amadou, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

1°-Examen de la lettre n°541/CPMP/SI reçue le 27 novembre 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres relatives à la construction des bureaux et logements des hakems des neuf Moughataas de Nouakchott.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

2°-Réexamen de la lettre n°274/CPMP/SsouV reçue le 18 novembre 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à l'étude de faisabilité technico-économique, socio-environnementale et technique détaillée avec production de DAO de l'aménagement du bassin versant de Ouad Ketchi (Brakna).

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution au bureau HYDROPLANTE pour un montant de 103 329 135 UM TTC et un délai d'exécution de 10 mois.

3°-Examen de la lettre n°291/CPMP/Ssouv reçue le 02 décembre 2013, demandant l'approbation et l'autorisation de lancement d'un appel d'offres relatif à la construction de 1159 logements à Nouadhibou.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit dossier d'appel d'offres.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

4°-Examen de la lettre n°718/CPMP/sr reçue le 26 novembre 2013, demandant l'approbation du PPM de la Direction de l'agriculture pour l'année 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

5°-Examen de la lettre n°581/CPMP/Ss reçue le 27 novembre 2013, demandant l'approbation des nouveaux rapports d'évaluation corrigés relatifs aux 2 DAOs :

1. DAO pour l'acquisition de 18 ambulances et de trois véhicules TT ;
2. DAO pour l'acquisition de 18 ambulances

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ce qui suit :

1. Ce point est reporté pour complément d'information ;
2. Attribution de 18 ambulances au soumissionnaire CGA/NISSAN pour un montant de 377 650 080 UM TTC et délai de livraison de 6 semaines.

6°-Examen de la lettre n°582/CPMP/Ss reçue le 27 novembre 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la mise en place des services de la médecine nucléaire.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant de rendre le DAO infructueux.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

7°-Examen de la lettre n°834/CMSSBIE reçue le 27 novembre 2013, demandant l'approbation du nouveau rapport d'évaluation des offres relatives à la réalisation de huit nouveaux systèmes d'AEP dans la Wilaya de Gorgol.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE L'ISKAN

8°-Examen de la lettre n°25/CPMP/ISKAN reçue le 01 décembre 2013, demandant l'approbation DAO relatif aux travaux d'apprêtement de la zone de recasement de Boutilimit.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA CUN

9°-Examen de la lettre n°46/CPMP/CUN reçue le 01 décembre 2013, demandant l'approbation du projet d'avenant au marché de réhabilitation de trois écoles et l'extension du centre de santé dans la commune de Toujounine et de la réhabilitation de deux écoles dans la commune de Dar Naim.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP autorise la passation dudit avenant

10°-Examen de la lettre n°43/CPMP/CUN reçue le 01 décembre 2013, demandant l'approbation de l'additif au PPM de la CUN pour l'exercice 2013.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit additif au PPM pour l'exercice 2013.

B3

U

4

11°-Examen de la lettre n°45/CPMP/CUN reçue le 01 décembre 2013, demandant l'approbation du PPM rectifié de la CUN.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM révisé pour l'exercice 2013.

12°-Examen de la lettre n°44/CPMP/CUN reçue le 01 décembre 2013, demandant la non objection sur la décision de la CUN de rendre infructueux l'appel d'offres relatif à l'aménagement de la place ZRA à Tevragzeina.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de la CUN de rendre infructueux ledit appel d'offres.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/APAUS

13°-Examen de la lettre n°360/CPMP/APAUS reçue le 02 décembre 2013, demandant l'approbation des projets de marché suivants :

1. réalisation des travaux des réseaux d'adduction d'eau et de distribution d'eau potable dans les localités de Bougseisse, de Mbourmousse et de Maale dans le Brakna ;
2. réalisation d'une centrale hybride de production d'électricité d'une puissance de 469 KW avec un réseau BT et MT.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve les projets de marchés suivants :

1. projet de marché relatif à la réalisation des travaux des réseaux d'adduction d'eau et de distribution d'eau potable dans les localités de Bougseisse, de Mbourmousse et de Maale dans le Brakna à passer avec SOMIBA TP pour un montant de 408 042 720 UM TTC et un délai d'exécution de 12 mois ;
2. projet de marché relatif à la réalisation d'une centrale hybride de production d'électricité d'une puissance de 469 KW avec un réseau BT et MT à passer avec le groupement ANTHEA – TOUT ELECTRIQUE pour un montant de 264 912 756 UM TTC.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SOMELEC

14°-Examen de la lettre n°1325/CPMP/SOMELEC reçue le 25 novembre 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt relatives au recrutement d'un consultant pour la réalisation des prestations relatives à l'inventaire des immobilisations de la SOMELEC.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt.

15°-Examen de la lettre n°1370/CPMP/SOMELEC reçue le 04 décembre 2013, demandant l'autorisation de passer un marché par entente directe avec la société Wartsilia pour l'extension à 180 MW de la centrale duale de Nouakchott.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP autorise la passation dudit marché par entente directe avec la société Wartsilia pour un montant de 38 577 968 euros et 3 224 235 736 UM HTT, sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SNDE

16°-Examen de la lettre sans numéro reçue le 03 décembre 2013, demandant l'approbation du projet de marché relatif au contrôle des travaux de l'axe sud du projet d'alimentation en eau potable du dhar.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché à passer avec le groupement Betico/SGIE pour un montant de 378 450 000 UM HTT sous réserve de l'accord du bailleur de fond et de la détermination du crédit d'impôt par la commission fiscale.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



C. Bougou

Les Membres du Comité Permanent

Mohamd abdellahi Ould Zeine

Brahim Ould Hamed

Yacoub Ould Haibelty

Raifa Mint Kassim